

La remise en cause du modèle de production et de développement proposé au début des années 60 est donc une nécessité technique, économique et sociale.

Ce modèle est hypersélectif. Il pose en principe que l'élimination d'une fraction considérable des exploitations est le corollaire indispensable à la mise en place d'une agriculture moderne, performante, qui puisse penser à devenir rentable dans chacune de ses composantes.

Les mécanismes d'allocation du sol (SAFER, IVD) qui ont été établis visent à faciliter cette sélection. A contrario les outils fonciers qui pouvaient y faire obstacle n'ont pas été rendus opérationnels (cumuls). Sous couvert d'exigences budgétaires incontestables, la sélectivité des crédits (plafonnement des prêts bonifiés, S.M.I. , Plans de développement, conditions restrictives pour les D.J.A.) a remplacé le saupoudrage de règle depuis ces ans, dans les Républiques antérieures. Des CETA aux G.V.A. la concentration des efforts de développement aux mains des 20 à 30% des exploitants jugés les plus qualifiés, va dans le même sens. L'effort prodigieux de mise en place d'un réseau d'établissements d'enseignement agricole réalisé dans les années 1960 aboutit en fait à la constitution d'un système de sélection fondé plus encore qu'ailleurs sur l'échec des élèves (le plus souvent l'enfant est replié sur le lycée agricole après des difficultés en CES ou CEG, les établissements techniques de niveau "inférieur" sont en outre réservés à ceux qui ne peuvent "même pas" aller au lycée agricole). La sélection est d'ailleurs rendue encore plus aveugle par l'absence de moyens qui est devenue la règle depuis 10 ans anéantissant les espoirs pédagogiques que nourrissaient les promoteurs de l'enseignement agricole dans les années 1960.

LA POLITIQUE AGRICOLE DE DEMAIN

La politique que nous mettons en place cherche à faire disparaître ce principe de sélectivité générale qui fondait la politique ancienne. Discutable mais sans doute justifiée quand la France comptait plus de 20% d'actifs agricoles cette sélectivité devient le danger principal quand chez les moins de 25 ans les actifs agricoles sont moins de 5% de leur classe d'âge.

L'abandon de l'objectif de sélectivité n'entraîne pas condamnation de l'entreprise individuelle à haute performance. Elle n'entraîne que l'abandon du monolithisme de la politique agricole.

En effet, même si cela reste coûteux, tous les moyens possibles doivent être accordés aux quelques 2 à 400.000 agriculteurs entrepreneurs qui cherchent à perfectionner leurs exploitations pour atteindre de très hauts niveaux de productivité du travail même si ces exploitations sont gourmandes en capital d'exploitation comme en moyens de trésorerie. Mais leur existence ne doit plus être l'objectif unique de la politique agricole. Il est indispensable, qu'à leurs côtés les 4, 5 ou 600.000 exploitations familiales (pluriactifs et temps complet confondus) puissent également exister, se reproduire ou se développer, en utilisant des méthodes de production moins capitalistiques.

.../...

Contrairement aux discours et à la politique des années passées, il convient de souligner que ce groupe important ne relève pas de l'assistance sociale : il joue un rôle capital dans la production agricole, dans la vie du milieu rural, dans l'équilibre de la société française. Les offices fonciers les offices par produit doivent être pensés en fonction de cette diversité active du milieu agricole. Il en va de même de la politique d'enseignement, de recherche, de formation, de développement et d'animation.

QUELLE POLITIQUE DE FORMATION ?

Il nous faut élaborer une politique de formation et d'animation qui respecte ce que les deux groupes d'agriculteurs ont en commun tout en s'adaptant différemment aux exigences spécifiques des uns et des autres.

Un point commun rassemble ces deux groupes et justifie à lui seul l'existence d'un enseignement spécifique pour leurs enfants ou pour les enfants qui souhaitent entrer dans ce type d'activité : la population au travail à la campagne, quel que soit le niveau technique qu'elle atteigne ou souhaite atteindre, est une population où dominant hégémoniquement les producteurs individuels, possesseurs au moins partiels de leurs moyens de production et de leur patrimoine et donc fort différents de la population salariée qui agit dans les autres secteurs d'activités.

Si le contenu éducatif de base que doivent recevoir les enfants de producteurs individuels ou que souhaitent recevoir ces futurs producteurs individuels est évidemment identique à celui dont ont besoin tous les jeunes français, les manières d'apprendre, l'horizon culturel varient fortement, on le sait, d'un groupe social à l'autre. Le groupe d'artisans familiaux avec lequel travaille l'enseignement agricole, a des modes d'expression, de rapport au concret, une base culturelle dont il serait dangereux de ne pas tenter de saisir l'originalité.

Ce groupe est fortement représenté dans la population scolaire qui se retrouve dans l'enseignement agricole. Mais il n'y est pas seul. Il y est rejoint par des jeunes en situation de semi-échec scolaire. Il est permis de penser que cette situation de semi-échec est au moins en partie due à l'inadaptation des pédagogies de l'enseignement traditionnel par rapport à la base culturelle de ce groupe de jeunes qu'il "rejette" vers l'enseignement agricole. Fils d'agriculteurs ou de non agriculteurs, les jeunes qui se retrouvent dans l'enseignement agricole ont probablement également besoin de trouver un rapport au concret, une pédagogie active, un champ d'apprentissage social que l'enseignement agricole a, en principe, le projet de leur fournir et les moyens de pratiquer (exploitations annexes, liaison avec la société agricole et rurale, stages, professeur d'éducation socio-culturelle).

A l'évidence, ce projet est loin d'aboutir et ces moyens, (quand ils existent) sont loin d'être utilisés au mieux. Là est probablement l'une des questions centrales sur laquelle il convient de réfléchir au plus vite.

Nous nous sommes bornés jusqu'à maintenant à évoquer les problèmes posés par l'évolution de la seule agriculture. Or, quelles que soient les exploitations, celles-ci ont toujours existé dans et grâce à un milieu rural environnant qui a lui aussi connu et continuera de connaître une évolution considérable. Majoritaires dans leurs milieux, tentant depuis cent ans d'établir et de maintenir leur autonomie sur l'exploitation comme dans leurs villages et leurs "pays" les familles agricoles voient aujourd'hui leur interdépendance avec les éléments non agricoles du milieu rural, croître sans cesse. Ceci est vrai quand il s'agit de répartir l'espace rural entre les besoins agricoles et les besoins non agricoles (P.O.S., S.D.A.J., etc...) Ceci est vrai dans l'activité quotidienne des familles agricoles qui non seulement achètent et travaillent pour vendre, mais font cohabiter dans leur sein, au moins 1 fois sur 3 des actifs non agricoles avec les actifs agricoles.

Ceci est vrai dans la formation et la culture reçues et souhaitées par les agriculteurs et par les autres habitants du milieu rural.

L'enseignement agricole doit tenir compte de cette évolution et la faciliter. Il convient donc d'agir pour réduire jusqu'à disparition les segmentations, les séparations qui s'opposent à la cohabitation des activités des diverses activités qui continuent à cohabiter dans le milieu rural. Certes, il reste dans les vocations fondamentales de l'enseignement agricole de former des agriculteurs ainsi que des techniciens et des salariés des métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Mais ces activités professionnelles sont étroitement solidaires de toutes celles qui correspondent aux multiples secteurs socio-professionnels du milieu rural. Comment l'enseignement agricole prétendrait-il répondre aux besoins des uns en feignant d'ignorer les autres? Sinon, comme sa propre histoire nous l'a bien montré, en consacrant un isolement qui lui a coûté cher et qui s'est traduit par des mécomptes professionnels et des déchirements sociaux dont l'exode rural n'est qu'un des aspects plus visible.

Il est une dernière évolution qu'il nous faut prendre en compte. Il s'agit du développement toujours plus évident d'une tendance à faire disparaître la séparation ancienne entre le temps de l'enseignement et de la vie active. Là encore et les conditions de son évolution historique au sein du capitalisme industriel français expliquent parfaitement cette particularité, le monde agricole a été le premier atteint par cette évolution. Des efforts des jacistes ou des instituteurs itinérants aux batailles actuelles pour le contrôle de la formation continue des femmes ou des jeunes qui s'installent, les convergences entre formation initiale, formation professionnelle, vulgarisation, animation du milieu de vie n'ont jamais cessé d'exister. Les établissements construits dans les années 1970 étaient conçus comme des centres d'animation rurale; l'économisme de pénurie de la politique agricole d'hier les a presque partout empêché de jouer ce rôle. Il nous faut reprendre le projet interrompu. Le projet culturel et social du gouvernement socialiste passe par cette ouverture des lieux d'enseignement au milieu local et par là même du milieu local aux problèmes mondiaux. C'est là que la position de la France dans le dialogue Nord-Sud a sa source et son point d'appui.

De fait par sa spécificité, par son implantation, la dimension de l'enracinement de la plupart des établissements qui savent vivre avec leur environnement, l'enseignement agricole peut et doit prendre en compte la variété et la multiplicité des besoins exprimés par le milieu rural dans son ensemble et dans ses particularités régionales et locales.

Trop souvent considérés comme des outils de travail restrictive technologiques, les établissements devraient devenir des lieux capables non seulement de dispenser les formations habituelles (apprentissage, formations initiales et continues) mais d'assurer la diffusion du progrès agricole, leur participation à toutes les activités techniques et socio-économiques de développement, d'aider aussi à l'évolution des mentalités et l'expression des identités culturelles, locales et régionales.

X

X

X

.../...

En somme, à une époque où l'on constate que la "campagne se met l'enseignement se doit de contribuer utilement à combattre l'échec scolaire et à participer aux "rattrapages" sociaux et culturels nécessaires.

Tout en assurant l'égalité des chances et des droits par la garantie d'une politique nationale des actions, des moyens et des diplômes, il doit se rendre capable de répondre aux besoins exprimés par les milieux physiques, sociaux et culturels qui donnent ces aspects si diversifiés de notre agriculture et de son environnement. Pour ce faire il est indispensable qu'il parte des savoirs acquis au sein de cette diversité pour les prolonger, renouveler, fournir les éléments de leur adaptation à la société d'aujourd'hui.

Les établissements de l'enseignement agricole public ont vocation pour devenir des centres polyvalents ruraux dans lesquels peuvent naître et s'organiser des actions de nature et de portée différentes.

Ainsi, rompant avec l'habitude des structures compartimentées, peuvent-ils aussi bien conduire, à partir d'un même lieu et à partir d'actions de nature et d'importance variables, des actions d'apprentissage, d'enseignement de type scolaire, de formation continue, que des activités d'expérimentation et de développement, que d'animations à finalités sociales et culturelles.

Mais cette polyvalence s'entend aussi dans la capacité d'intégrer ces potentialités agricoles un large éventail de possibilités de formation correspondant aux métiers du monde rural et touchant, par exemple, à l'artisanat, au commerce et activités de service, à la petite industrie. Garanties par la cohérence nationale et notamment par rapport aux autres secteurs de l'enseignement technique, les choix pourront être spécifiquement déterminés par région, département ou établissement, par les partenaires de la formation et de l'animation, c'est-à-dire les représentants de toutes les organisations professionnelles, des associations de parents d'élèves, des organisations syndicales des personnels, des élèves majeurs.

Etablissements de dimension humaine, bien implantés, conçus comme structures dynamiques, ouvertes et évolutives, ils doivent rendre l'enseignement agricole:

- capable de démultiplier les points de formation et d'animation
- capable d'apporter la promotion et le progrès social
- capable d'être exemplaire dans la mise en place d'une véritable régionalisation
- capable d'aider tous les partenaires du milieu rural à opérer des choix économiques et des choix de société qu'ils souhaitent

L'analyse qui précède ne se propose que comme base de discussion pour faciliter la définition des mesures concrètes qu'il faut envisager pour assurer la réalisation progressive des objectifs suivants:

- la mise en place d'une concertation large et multiple:

avec l'Education Nationale
avec tous les partenaires de l'enseignement agricole
avec les différents enseignements privés.

capable de créer la dynamique favorable à la mise en oeuvre d'une nouvelle politique de formation et portant à la fois:

- . sur l'évolution des structures (développement et renforcement des cycles courts et de la formation continue, rééquilibrage des sections T.S. en fonction des réalités régionales).
 - . sur la révision des programmes et la rénovation de la pédagogie.
 - . sur l'amélioration des situations et des conditions de travail des personnels (poursuite de l'effort amorcé au budget de 1982).
 - . sur les conditions de fonctionnement des établissements.
- la mise en place en 1982, d'une réorganisation de la D.G.E.R. et des Régions
 - la réforme des instances ministérielles de consultation (démocratisation du Conseil Supérieur de l'enseignement agricole, redémarrage du Comité Technique Paritaire, etc...)
 - préparation d'un projet de budget pour 1983 qualitativement et quantitativement significatif du changement de la politique éducative
 - la réunion dans les trois mois prochains de commissions de travail régionales, présidées par le Directeur Général et ses collaborateurs rassemblant tous les partenaires (professionnels, parents, personnels, élèves) et les appelant à se prononcer sur les objectifs, les actions à entreprendre, les échéances et les méthodes pour les mettre en oeuvre.

Ces projets qui peuvent être décisifs pour l'évolution de l'enseignement agricole et la réalisation d'une politique éducative unifiée, ouverte et démocratique, ne pourront se réaliser que par la mobilisation de toutes les énergies, la volonté d'aboutir par la concertation ouverte et critique à un programme d'actions précises à court et moyen terme pour accroître et améliorer le potentiel de formation et d'animation.

Il y a beaucoup à faire.

Il y a notamment à renforcer progressivement les moyens de cette politique ambitieuse mais réaliste. Le budget de 1982, bien qu'en nette progression, a laissé subsister encore beaucoup de lacunes. Celui de 1983 doit aller plus loin.

Madame le Ministre et le Gouvernement en seront saisis de toute urgence.